

	01/06/1920 - 01/10/1923		01/10/1923 - 01/10/1932		01/10/1932 - 01/10/1933	
à l'origine	35e RAO		39e RAO		39e RAO	
509 (Orient)	51e	509 (COC)				
201e /1er RB	52e	BR 117	1	BR 117	1	BR 117 / SAL 13
202e /1er RB	53e	BR 120	2	SAL 16	2	SAL 16
203e /1er RB	54e	SAL 16	3	1e EdM	3	1e EdM / SAL 24
4e /1er RO	55e	SAL 203	4	SAL 575	4	SAL 575 / SAL 27
6e /1er RO	56e	559	5	SAL 203	5	SAL 203
8e /1er RO	57e	C 575	6	2e EdM	6	2e EdM / SAL 40
(BR 234 + SAL 27)	58e	1e EdM	7	559	7	559 / BR 43 (à Pau)
(BR 234 + 549)	59e	2e EdM	8	BR 120	8	BR 120

01/10/1933 - 01/01/1938	
39e EO	
GO	SAL 13
I/39	SAL 16
GO	SAL 24
II/39	SAL 27
esc. isolée de Damas	
5	BR 120
esc. isolée d'Alep	
6	SAL 40

01/01/1938 - 15/04/1940	
39e EM	
GB	SAL 13
I/39	SAL 16
GR	SAL 24
II/39	SAL 27
GR	BR 120
III/39	SAL 40

15/04/1940 - fin variable, selon l'unité	
GB I/39	
1	SAL 13
2	SAL 16
GR II/39	
1	SAL 24
2	SAL 27
GAO 595	
1	BR 120
GAO 593	
1	SAL 40

La 509 d'Orient suit les pérégrinations des différents Corps français restés sur place après-guerre. Finalement rattachée au COC, elle s'installe à San Stephano (Turquie). A la dissolution du COC, elle devient 3e esc. du 36e GA de Pau.

Dissoute en 1919, la SAL 16 est re-formée courant 02/1920 pour compléter l'effectif du 1er RB.

Courant 1919, les SAL 27, SAL 106, SAL 203 et BR 234 sont transférées en Algérie pour dissolution. Cependant, les 27, 203 et 234 semblent être maintenues (aux tableaux des 1er et 3e RO au 01/01/1920).

La 559 est constituée à Casablanca où elle fonctionne à effectif et à régime réduits jusqu'à son transfert au Levant. Transférée à Pau en 1932, elle deviendra 4e esc. du 36e GA.

La 575 est initialement formée pour compléter l'effectif du DFPS. Rassemblée en Egypte, elle sera rattachée à l'Armée Française du Levant et rejoindra Beyrouth dès la fin du 1er trim. 1919.

Les escadrilles qui figurent aux tableaux d'effectifs d'unités métropolitaines font partie de l'aviation de coopération (rapatriables en cas de nouveau conflit).

Parmi les 51e à 59e escadrilles du 35e RAO, certaines sont momentanément identifiées sous la forme BR.xx. On relève notamment BR.51 (timbre administratif) et BR.56 (insigne de fuselage).

1e EdM = 1re escadrille de marche, constituée en Algérie avec des éléments provenant des BR 234 et SAL 27.

2e EdM = 2e escadrille de marche, constituée en Algérie avec des éléments provenant des BR 234 et de la 6e escadrille du Rgt d'Algérie-Tunisie (549).

Courant 1932, il semble que les escadrilles de la 39e EO doivent relever les traditions d'escadrilles plus anciennes. Cependant, cela reste à confirmer, puisque ce sont bien les trads des BR 117 et BR 120 qui passent à l'ET 88 de Djibouti.